



L'événement

Un été placé sous le signe du rattrapage scolaire

Le ministère de l'Éducation nationale propose des cours pendant les vacances pour les élèves qui ont décroché pendant le confinement. Un dispositif loin de faire l'unanimité.

Envisagé dès le 31 mars et officiellement annoncé par Jean-Michel Blanquer le 6 juin, ce dispositif ambitionne d'offrir à un million d'enfants la possibilité de récupérer le retard causé par le confinement. La mise en place de « l'école ouverte » entend proposer aux élèves « *qui ne quittent pas leur lieu de résidence* » un encadrement pour renforcer leurs acquis pédagogiques et des activités sportives et culturelles. Sur l'ensemble du territoire, ce sont 400 000 à 700 000 enfants qui pourraient en bénéficier tout l'été. Néanmoins, le pari de l'éducation nationale semble difficilement atteignable. Pour plusieurs raisons.

Pour répondre aux inégalités scolaires, l'État prétend déployer 25 000 professeurs dans tout le territoire sur la base du volontariat. Dans un grand nombre d'académies, ces annonces paraissent difficilement réalisables. Le faible taux de professeurs volontaires recensés depuis le 4 juillet le confirme. Pour Frédérique Rolet, professeure de lettres et secrétaire générale du Snes-FSU, il faudrait plutôt « *préserver la mixité sociale à la rentrée, en petits groupes* » afin de ne pas isoler les élèves les plus en difficulté, souvent issus de milieux populaires, et favoriser un esprit de groupe.

« Les Accueils collectifs de mineurs sont par essence des lieux d'éducation »

L'initiative des « colos apprenantes », conçues sous forme de labellisation, a quant à elle fait

émerger des avis nuancés. Les organismes répondant aux exigences de l'État se voient octroyer une aide financière à hauteur de 80 à 100 % du coût des activités organisées. Pour Antonin Cois, responsable des programmes éducatifs et culturels pour la Ligue de l'enseignement, « *c'est un renforcement significatif des aides de départ* ». Il ajoute notamment ressentir « *un vrai besoin des familles de faire bénéficier leurs enfants de ces vacances apprenantes* ». Au-delà de ce coup de pouce financier, d'autres organismes émettent des réserves. C'est le cas de l'Union des fédérations des pionniers de France, qui signe, avec plusieurs autres associations et communes de France, une tribune dénonçant le processus de labellisation des Accueils collectifs de mineurs (ACM). Les signataires s'opposent entre autres à l'opportunité donnée aux entreprises de devenir partenaires du dispositif. De plus, ils soulignent que « *les ACM sont par essence des lieux d'éducation* ».

Les premiers jours de l'opération « Vacances apprenantes » sèment donc la discorde entre les organisateurs de vacances. Un coup de com qui ne répondra pas aux objectifs de diminution des inégalités scolaires.

THEO LILIN

L'initiative des « colos apprenantes » a fait émerger des avis nuancés.